

Ecole élémentaire
3 place de la mairie
51490 Bétheniville
ce.0511456f@ac-reims.fr

Conseil d'école n°2

Personnes présentes : Mmes Pierret et Courty, enseignantes – Mme Huet et M. Chir, parents d'élèves – Mme Durand, DDEN – Mme Broutin, représentante du Pôle de Pontfaverger – M. Gouault, maire de Bétheniville

Les points suivants ont été abordés :

1. Situation sanitaire

Le protocole a évolué depuis la rentrée du 26 avril : un cas COVID impose la fermeture de la classe concernée.

Par ailleurs, en cas de non-remplacement d'un enseignant absent, les élèves ne peuvent en aucun cas être répartis dans les autres classes. L'accueil des élèves est alors suspendu dans l'attente de l'arrivée d'un enseignant remplaçant.

rappel de la procédure :

- ne pas venir à l'école si l'élève a des symptômes (fièvre...), s'il est cas contact, encore moins s'il est positif et prévenir l'école qui assurera la continuité pédagogique si besoin et surtout informera les familles et/ou le service de santé scolaire de l'IA.
- respecter le confinement et les consignes de la CPAM ou de l'ARS

2. Actions et activités pédagogiques

- **La semaine des maths** a eu lieu du 15 au 19 mars avec une épreuve par jour : mathématiques et esprit critique/ maths pour comprendre le monde / maths et métiers / rallye maths.

Chaque jour, l'épreuve était composée d'une partie culturelle et d'une partie réflexion. Les classes de CP et de CM2 y ont participé. La classe de CP est arrivée 1ère de sa catégorie et sera récompensée.

- L'opération nationale **La Grande Lessive** s'est déroulé le 25 mars sur le thème des jardins suspendus. Toutes les classes ont participé à cette exposition d'art éphémère. Les productions des élèves étaient suspendues à des cordes à linge sur le parvis de l'église.

- **Concours** : l'Association des Membres de l'Ordre Académique propose un concours de poésie auquel la classe de CM2 participe, les poésies écrites sont sur le thème de la liberté.

La classe de CM2 participe également au concours proposé par l'UNESCO sur le thème *Des mots pour notre Terre*.

La classe de CP s'est inscrite au *Défi-Arts* qui propose cette année des activités par l'intermédiaire de padlets.

- Les classes de CM1 et CM2 participent à **un PAG théâtre** (Projet artistique globalisé) avec le comédien Benoit Denigues. Les séances ont commencé le 18 février, la dernière est prévue le 3 juin. Les élèves travaillent sur les pièces de théâtre d'Antonio Carmona, auteur de jeunesse. La mise en scène se fait dans un esprit de coopération, ce PAG se faisant en partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Coopération).

Une rencontre des 5 classes participant à ce projet est prévue le 18 juin. Les modalités seront définies suivant l'évolution du protocole (présentiel ou non).

- L'intervention de l'ADETEEP - Association départementale de transports Educatifs de l'Enseignement Public - initialement prévue le mardi 6 avril est reportée au mardi 18 mai. Les élèves seront sensibilisés à la sécurité dans un bus avec un film, une discussion et une mise en situation.

- L'UFSBD, Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire interviendra dans la classe de CP le lundi 10 mai après-midi.

- les classes de CP et de CE2 viennent de commencer un cycle Randonnée à l'aide de circuits fournis par Bétheniville A Toutes Jambes.

- Le Service de Collecte des Déchets du Grand Reims a été contacté en vue d'une sensibilisation des élèves au tri des déchets. Nous sommes dans l'attente d'une réponse.

- Le Groupe Scolaire souhaite s'inscrire à l'opération « Une friche dans mon école pour la biodiversité » : la zone herbeuse entre le bureau de direction de l'élémentaire et la salle de classe des CM2, ainsi qu'une zone à proximité de la rivière ont été choisies par les enseignants. Il s'agit de ne les tondre qu'une seule fois dans l'année pour permettre aux élèves d'observer la faune et la flore qui s'y développent.

M. Gouault en prend note et demande aux enseignants d'indiquer directement aux employés communaux les zones à préserver de la tonte.

Par ailleurs, Mme Pierret demande s'il serait possible de bouger la mangeoire installée dans le jardin : en effet, elle est trop proche du jeune cerisier planté par la classe de CP et empêche son développement. M. Gouault en prend note et transmettra la demande aux employés communaux.

3. Point coopérative scolaire

Point financier au 30 avril 2021

- adhésion à l'OCCE : - 288,95 €
- bénéfices engendrés par la vente de photos : + 551 €
- abonnements pour les classes : - 440 €
- achats de livres pour les classes ou la bibliothèque de l'école : - 600,71 €
- jardinage : - 107,63 €

Il reste sur le compte 11 676, 27 € dont 4000 € de subventions versées antérieurement à utiliser pour des sorties dès que cela sera possible.

Dépenses projetées pour l'année :

- des présentoirs pour notre bibliothèque afin de donner encore plus le goût de lire aux enfants
- de nouveaux livres
- du matériel de jardinage pour enfants

4. Fusion du Groupe Scolaire

La fusion a été validée par le DSDEN fin mars. Mme Pierret reste en tant que directrice de la « nouvelle » école primaire.

Voici les questions et remarques qui émanent suite à cette fusion :

- Mme Pierret a prévu d'assurer des permanences dans les 2 bureaux lors de sa journée de décharge. Un site d'école spécifique direction (SEPIA) vient d'être mis en place et sera opérationnel à la rentrée pour tenir informées les familles, en plus des cahiers de liaison.
- Les lignes téléphoniques vont-elles fusionner ? Après discussion, il s'avère préférable de ne garder qu'un numéro de téléphone (celui de l'élémentaire), mais serait-il possible d'obtenir un poste de téléphone portable supplémentaire ?
- l'équipe enseignante souhaite garder l'usage des 2 photocopieurs mais serait-il possible qu'un des 2 puisse proposer des copies couleur ? Les cahiers de vie des élèves de maternelle n'ont de sens que si les documents collés sont en couleur ; pour l'élémentaire, les supports de lecture pour les élèves dyslexiques doivent être imprimés en couleur (logiciel dysvocal).
- budget des écoles : qu'en sera-t-il des commandes ? Seront-elles communes ou non ?

- la classe actuelle de M. Gouris servira de classe pour le maitre d'aide, la psychologue scolaire ainsi que de salle des maîtres, ce que l'école n'avait pas encore. Son aménagement sera revu par les enseignants.

5. Divers

- Investissements : Mme Courty souhaite savoir s'il serait possible de commander un meuble de bibliothèque pour sa classe (demande déjà formulée l'an dernier). La question de l'équipement informatique est également abordée : TNI, Ordinateurs portables. Il semble que cela soit en attente suite à de nouveaux accords entre le Grand Reims et la DSDEN.

- Périscolaire :

Un partenariat sera mis en place à la rentrée prochaine entre l'école et l'accueil périscolaire autour de différents projets (sans doute la jardinage). Mme Broutin prendra contact avec Mme Pierret en septembre.

Par ailleurs, afin d'harmoniser le fonctionnement du périscolaire au niveau du Grand Reims, le portail actuellement utilisé au niveau du Pôle pour les inscriptions cantine et garderie va être fermé. Les parents pourront continuer de télécharger les dossiers d'inscriptions sur le site du Pôle mais devront les imprimer et les transmettre en format papier. Un courrier va être transmis aux parents d'ici fin mai pour leur expliquer la nouvelle procédure.

L'inscription à la restauration scolaire se fera désormais au trimestre ou à l'année pour limiter les abus et les annulations de dernière minute.

Compte rendu rédigé le 4 mai par Mme Pierret